

# Le Bon Cens



N° 57 Février 2026



## Adresses utiles

### Mairie

23 route de Fay  
45450 SULLY LA CHAPELLE

Accueil le mardi de 12h45 à 16h45 et le  
Jeudi de 9h à 12h

Téléphone : 02.38.57.10.82  
mairie@sullylachapelle.fr

<https://sullylachapelle.fr/>

### SIRIS Ingrannes Sully la Chapelle

(Ecoles-périscolaire-cantines-  
transports scolaires)

10 rue de la Mairie- 45450 INGRANNES  
Accueil du Lundi au Vendredi de  
08h30 à 10h30

Téléphone : 07.87.13.40.53  
[siris.ingrannes.sully@orange.fr](mailto:siris.ingrannes.sully@orange.fr)

### SIAEP Ingrannes Sully la Chapelle

(eau potable)  
23 route de Fay - 45450 SULLY LA  
CHAPELLE

Téléphone : 02.38.57.10.82  
[siaep.ingrannes.sully@orange.fr](mailto:siaep.ingrannes.sully@orange.fr)

### Trésorerie de Gien

30 Avenue du Maréchal Leclerc  
45504 GIEN CEDEX  
Téléphone : 02.38.37.34.00

### Ecole maternelle de Sully la Chapelle

28 route de Fay  
45450 SULLY LA CHAPELLE  
Téléphone : 02.38.57.10.22

### Ecole primaire d'Ingrannes

10 rue de la Mairie  
45450 INGRANNES  
Téléphone : 02.38.57.12.02

Rédaction : Mairie Sully la Chapelle :  
Patrick MORISSEAU, Christian de COURCY,  
Paul CAPELLE, Pierre RAGER,  
Marc CHEVALIER, Alain KERN,  
Elodie FILLIOT, Gilles LEMAIRE ,  
Sandrine RENCEN (secrétaire de mairie)  
- Mise en page et Impression : Imprimerie  
Images'IN - Neuville-aux-Bois  
- Tirage : 300 exemplaires



## Calendrier prévisionnel des manifestations 2026

<b>8 mai</b>	Cérémonie du 8 mai	RDV à 10h30 devant la mairie
<b>29 mai</b>	Fête des Voisins organisée par la mairie avec l'aide du comité des fêtes	RDV à 18h00 à la salle polyvalente
<b>20 juin</b>	Soirée guinguette organisée par le comité des fêtes	RDV à 19h00 à la salle polyvalente
<b>14 juillet</b>	Cérémonie du 14 juillet	RDV à 10h30 devant la mairie
	Repas républicain du 14 juillet	RDV à 12H00 à la salle polyvalente
<b>20 septembre</b>	Vide-grenier organisé par le comité des fêtes	RDV à 6h00 derrière la salle polyvalente
<b>11 octobre</b>	Marche pour Octobre Rose organisée par le comité des fêtes	RDV à 10h00 au Kiosque
<b>11 novembre</b>	Cérémonie du 11 novembre	RDV à 10h30 devant la mairie
<b>21 novembre</b>	Repas à thèmes du Comité des fêtes	RDV à 19h00 à la salle polyvalente

## Annuaire des entreprises

**SARL M.I.C. Autos**  
M. Cédric LEGENDRE  
5 Route du chêne  
06 22 84 47 34

**Pépinières Millon Site de  
Claireau**  
1265 Route de Fay  
03 86 35 03 68

**Monsieur Laurent Payen**  
Maçonnerie  
10 Route de Fay  
02 38 57 04 50  
06 10 62 62 81

**Auberge du Cheval  
Blanc**  
24 Route de Fay  
02 38 57 13 16

**Alarme et Vous**  
Monsieur Laurent CARIOT  
157 route de Philiponet  
06 27 13 06 43

**Madame Cynthia  
DUBOIS**  
Assistante Maternelle  
52 Route de Fay  
06 19 92 58 34

**Monsieur Julien ERIT**  
Carreleur  
2243 Route de Philiponet  
07 76 35 43 30

**Rémy MARTINEZ**  
Multi tâches  
1 route des Noues  
06 74 02 50 98



## Le mot du Maire

2026 est une année où le mandat se termine, et comme tous les six ans nous nous préparons à de nouvelles élections qui donneront l'occasion à celles et à ceux qui le désirent, de s'investir dans la vie de notre commune.

Ce mandat a commencé dans des circonstances particulières, et personne ne souhaitait remplacer le maire sortant. Accepter cette responsabilité n'a pas été simple mais je ne l'ai pas regretté. C'est avec humilité que j'ai servi notre village, également comme président du syndicat de l'eau (SIAEP Ingrannes – Sully la Chapelle), et vice-président du syndicat des écoles (SIRIS Ingrannes – Sully la Chapelle). Vous m'avez accordé votre confiance en dépit d'un conseil réduit, et ces six années qui ont été marquées par des crises sanitaires, économiques, sociales, et politiques. Nous avons poursuivi notre mission au service de chacun d'entre vous, préservé les deux classes de notre école maternelle, effectué des travaux dont certains subventionnés en partie par le Département du Loiret, l'Agence de l'eau Loire Bretagne et la Préfecture du Loiret, conservé un tissu social par les cérémonies, du 8 mai, du 14 juillet, du 11 novembre, le repas des aînés et les fêtes locales.

Aujourd'hui la situation financière de notre commune est saine et sans endettement.

Certains projets, comme la sécurisation de la Route Départementale 921 dans le bourg, ne sont pas encore achevés mais ils avancent.

Notre commune continue d'évoluer tranquillement, continuons à la faire grandir ensemble. Les élections du 15 et 22 mars prochain permettront de préparer l'avenir, votre participation et votre soutien seront essentiels pour l'équipe qui poursuivra ce travail.

Dans un autre domaine, il convient de remercier les bénévoles de la bibliothèque, les bénévoles de l'association Tennis – Gym volontaire et les membres du comité des fêtes «les Sullygeois en fête» qui ont animés la commune dans plusieurs domaines. Même si les associations peinent à renouveler leurs bénévoles, elles restent un pilier important à la vie communale.

Merci au personnel de la mairie, adjoints, conseillers, qui m'ont épaulés au quotidien dans la gestion de notre village.

Je vous souhaite une bonne année 2026, prenez soin de vous et de vos proches.

**Patrick MORISSEAU**

Maire de Sully la Chapelle

## ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Le prochain scrutin se tiendra le 15 mars 2026 avec un second tour éventuel le 22 mars.

le 26 février 2026 à 18h sera le dernier délai pour déposer les listes de candidats en Préfecture en vue du 1er tour de scrutin.

Sur la liste, la pratique du panachage sera impossible, pas le droit de rayer ou d'ajouter des noms sous peine de nullité du bulletin de vote.

La liste devra respecter la parité et il sera interdit de modifier l'ordre des candidats qui devront se présenter sur des listes avec alternance homme/femme.

Toutes les communes de moins de 1000 habitants devront appliquer les mêmes règles.

L'effectif légal pour notre commune est de 11 candidats, 9 minimum, et 13 maximum.

Alors le conseil municipal sera « réputé complet ».



## Auberge du Cheval Blanc



Depuis le 30 juin 2025, M<sup>me</sup> Annessya ALVES et son équipe vous accueille à l'Auberge du Cheval Blanc.

Cette habitante de Fay aux Loges, âgée de 26 ans, forte d'une expérience de 6 ans dans la restauration, vous propose une cuisine « faite maison » élaborée à partir de produits locaux.

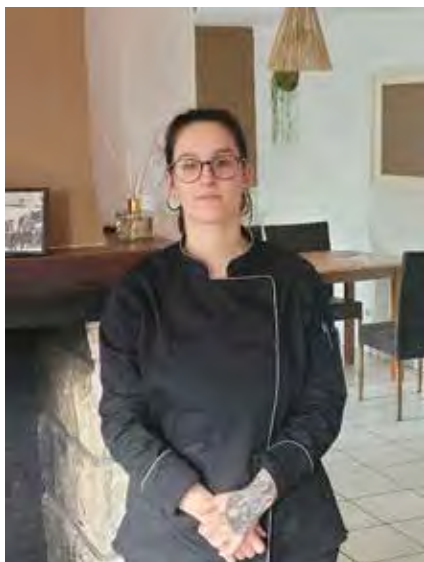
Annessya fourmille d'idées pour le futur (soirée Beaujolais, soirée à thème, brunch le Dimanche matin, etc ...)

### Déjeuner à 15€

Ouvert tous les jours de 9h à 15h sauf le Mercredi, et les Vendredis et Samedis soir de 18h à 23h

Retrouvez Annessya sur :

- Facebook : <https://www.facebook.com/auberge.du.cheval.blanc.sullylachapelle>
- Instagram : aubergeduchevalblancslc
- Site internet de l'auberge du cheval Blanc (en cours de mise à jour)
- Mail : [aubergeduchevalblanc0@orange.fr](mailto:aubergeduchevalblanc0@orange.fr)



## État civil 2025

### AVIS DE NAISSANCE

VOIROL Roméo el 15 janvier 2025  
COUSIN Rosie le 26 juillet 2025  
BEGAT Ariane le 6 août 2025

### MARIAGES



Thibault LOMBARD et Stéphanie CHAPLET  
le 4 avril 2025



Alexandre Houry et Hélène AUBRY  
le 14 juin 2025



Pierre BEDDOUK et Clémence AUGER  
le 7 juillet 2025



C'est signé !

Pour une sérénité à notre quotidien, un protocole établissant un dispositif de participation citoyenne sur la commune de Sully la Chapelle a été officiellement signé le 4 septembre 2025, entre le Maire, Patrick Morisseau, Mariam Pontori, directrice du cabinet de la Préfecture du Loiret, et le chef d'escadron de la Gendarmerie Nationale, Simon Piat.

À la suite de la réunion publique du 7 mars 2025, 14 référents ont été sélectionnés sur la base du volontariat, sur différents lieux de la commune.

Leur rôle reste préventif, vigilant sans être intrusif, analyser une situation suspecte et transmettre les informations dont ils sont témoins à l'interlocuteur de la Gendarmerie.

Une évaluation est réalisée annuellement par le Maire et le représentant des forces de l'ordre, adressée au Préfet du Loiret, ainsi qu'au procureur de la république.

La sécurité est une affaire collective, ce dispositif est un engagement fort, une promesse partagée entre la Gendarmerie Nationale et les habitants de notre commune.

## Radars Pédagogiques.

Vous ne l'avez pas vu, mais lui, il vous a vu...

Vous savez qu'une « Opération Sécurité » est envisagée dans la traversée du Bourg afin de renforcer la sécurité des piétons mais surtout des enfants, notamment aux heures d'entrée/sortie de l'école.

La Commune a souhaité connaître les vitesses de passage des différents véhicules qui traversent notre village.

Les vitesses réelles étant parfois différentes du ressenti...

La limitation de vitesse, auto, poids-lourds, et motos reste l'un des principaux points à réguler, malgré les différents panneaux de limitation des vitesses.

Le 28 Aout la commune a positionné un « Radar Pédagogique » prêté gracieusement par la CCL.

Ce dernier, s'il ne génère pas de contraventions, enregistre et renseigne sur les vitesses et horaires de passage des différents véhicules.

Il était positionné durant 15 jours suivants

la rentrée scolaire devant la Mairie sur le panneau de renseignements dans le sens Fay-Pithiviers.

La vitesse maximum en cet endroit est de 30 Km/h avec la présence d'un passage surélevé et passage piétons protégés.

Bien que la vitesse moyenne relevée soit de 42 km/h, 92% sont en excès de vitesse...

Nous l'y avons laissé 15 jours. Ensuite il a été déplacé en milieu de la RD 921 en direction de Fay.

Et les résultats sont sensiblement identiques, la vitesse étant limitée au droit du radar, à 50 Km/h.

On peut noter la circulation de 1 800 véhicules jour.

Soyez prudents et respectez les limitations elles nous concernent tous.



## Recensement de la population de janvier-février 2025

Suite à une demande de M. le Maire présentant les objectifs, obligations de sérieux et de confidentialité d'un recensement, j'ai accepté le mandat d'agent recenseur sous la responsabilité de Mme la secrétaire de Mairie et de Mme la coordonnatrice de l'INSEE.

Beaucoup d'entre-nous ont réalisés directement sur Internet les enquêtes via le site de l'INSEE, mais vous aviez aussi la possibilité de faire appel à l'agent recenseur. La rencontre en tête à tête avec les habitants de tous âges qui m'ont sollicité a été enrichissante.

Rendez-vous manqués, oublis, accueils à des heures tardives, descriptions de métiers anciens ou actuels avec les horaires et déplacements de l'époque, histoires de famille et parcours de vie, considérations sur notre monde moderne ont été le sel de ces moments de rencontre.

C'est une expérience humaine très forte auprès de nos concitoyens, seuls ou en fratrie réunie ou dispersée, récemment installés ou perpétuant une présence ancienne.

C'est aussi une redécouverte de notre territoire à travers ses habitations principales et secondaires, récentes ou anciennes, bâtiments dont certains étaient déjà indiqués entre-autre sur le plan cadastral dit « Napoléonien » dès 1812, à la grande fierté de leurs habitants actuels.

Notre village, catégorisé « commune rurale à habitat dispersé » car il est composé de nombreux lieudits localisés dans les massifs forestiers, rayonne sur 26,7 km<sup>2</sup>. Le territoire alterne massifs forestiers privés et domaniaux, plaines céréalières et zones de plantations.

Une fois les enquêtes terminées dans les délais impartis, les données ont été récupérées par les services de l'INSEE pour un travail d'analyse sur des données anonymisées et fournir aux services de l'État une photographie de la population.

Le prochain recensement est à prévoir pour 2030.

Je ne peux que vous remercier de votre participation, votre accueil dans vos foyers, votre confiance et de votre patience.

M. Jacques PARNAUD

## Assainissement collectif à Sully la Chapelle

La Communauté de Commune des Loges a confié en tant que mandataire à la société D.C.I. Environnement la réalisation d'un diagnostic et un schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées de la commune.

Cette étude a pour but de mettre en place d'un programme de travaux afin d'améliorer les performances hydrauliques du réseau (diminuer des intrusions d'eaux parasites) et de limiter les rejets polluants dans le milieu récepteur (nappe phréatique).

Au niveau de la Communauté de Communes des Loges, l'objectif est d'avoir une harmonisation avec les schémas directeurs des autres communes.

Il en résulte un chiffrage des travaux, de joints défectueux, ou infiltrations pour 2026/2027.

Pour 2026, il est prévu la reprise d'un regard route de Fay (3 000,00 euros), le chemisage d'une canalisation route de Fay (11 245,00 euros) pour un coût total de 14 245,00 euros.

Pour 2027, les travaux consisteront à reprendre un regard route de Fay (3 000,00 euros), au curage filtre de la station épuration (3 000,00 euros) et à mettre aux normes le poste électrique des Ruets (39 000,00 euros) pour un coût total de 45 000,00 euros.

On peut noter également quelques anomalies sur domaine privé : surface de toiture connectée au réseau des eaux usées apparues suite au test fumée, les visites de quelques propriétés privées ont donnés des résultats de non-conformité.



## Chiens perdus...

Avec ou sans colliers.

Les appels de Sullygeois nous demandant de venir passer une laisse aux chiens qui divaguent en ville sont nombreux.

Notamment en période de chasse, les chiens, parfois perturbés dans leurs habitudes, quittent le groupe de chasseurs... et s'égarent.

A partir d'aujourd'hui, ils ne seront pas perdus. La mairie a décidé de leur accorder, momentanément, le gîte et le couvert.

Certes, il n'est pas question de les « héberger » bien longtemps, mais ils bénéficieront, au moins, d'une niche confortable pour un court moment.

Installées dans les lits de séchage de la station d'épuration, des dalles de béton ont été posées sur un lit de sable comme en témoigne la photo jointe.

Un hôtel 4 étoiles pour nos amis les bêtes.

Il manque encore les barres verticales pour limiter les déplacements de nos hôtes.

Mais c'est prévu à court terme.

### Union Fédérale des Combattants du Loiret

L'assemblée générale 2025 de l'union Fédérale des Combattants du Loiret s'est déroulé le 12 avril 2025 dans notre commune et fût un succès auquel la commune de Sully la Chapelle s'est associée.

Nous avons été ravis d'accueillir, des femmes et des hommes qui sont les gardiens de notre mémoire, et qui œuvrent pour transmettre nos valeurs.

La cérémonie au monument aux morts a été un moment partagé avec beaucoup d'émotion. Je tiens à remercier tous les participants pour leur engagement et la commune reste favorable à la reconduction de cet événement au mois d'avril 2026.



### Repas des aînés le 30 novembre 2025



### Balade en Solex

Ce nom doit rappeler de vieux souvenirs aux moins jeunes d'entre nous. Concurrent de la « Mobylette » à l'époque (créés en 1946), moteur (49,9 cm3) posé sur la roue avant et transmission par galet sur le pneu avant... Brigitte Bardot roulait en Solex !

Certains en ont gardé la nostalgie et font encore vivre ces « vélos à assistance motorisée », limité volontairement par le constructeur à la vitesse de...35 Km/h !. Largement suffisant pour pratiquer le tourisme tranquille.

Le club de Sandillon s'est arrêté sur la place de notre village, le temps de se dégourdir les jambes et boire un café lors de leur sortie dominicale du 21 Septembre vers 10 heures du matin. Animation garantie sur la place de l'Église.

Une cinquantaine de solex et leurs cavaliers s'étaient donné rendez-vous à Sandillon, puis réunis à Sully la Chapelle pour une sortie de la journée sur les routes du Loiret.

Le temps n'était pas de la partie, mais la convivialité la bonne humeur et le moral étaient bien présents. Pas de vitesse, pas de chrono, pas de classement seulement une balade champêtre originale et bien organisée.



Ils ont enfourché leur monture vers 10h30 pour se diriger vers une autre commune le temps d'un repas en évoquant leurs « sorties » telle celle organisée en Solex vers La Rochelle !

Bonne route, même si le soleil brillait par son absence. Et à l'année prochaine ?

Si vous êtes intéressé par cette activité, vous pouvez contacter le Président du club Sandillonnais Monsieur Venon Jean François par mail : [jf.venon@orange.fr](mailto:jf.venon@orange.fr)

## À la découverte du Horse Ball

### avec Monsieur Baptiste Dupuis, médaillé d'or

Vous n'avez jamais entendu parler du horse ball ? Rassurez-vous, vous n'êtes pas seul. Comme beaucoup, vous pourriez penser qu'il s'agit simplement de football à cheval. Pourtant, ce sport équestre français, né en 1979 dans la région bordelaise, est bien plus complexe et passionnant.

Monsieur Dupuis, médaillé d'or et passionné de horse ball, nous éclaire sur cette discipline encore méconnue. Le horse ball est un savant mélange de rugby et de basketball, adapté aux chevaux. Ici, pas de coups violents : les règles sont strictes pour garantir la sécurité des cavaliers comme des montures.

Le principe ? Deux équipes de six joueurs (dont deux remplaçants) s'affrontent sur un terrain de 30 x 70 mètres, bordé de structures gonflables pour protéger les chevaux. L'objectif est de marquer des points en lançant un ballon dans un panier vertical de 1,50 mètre de diamètre. Les passes, elles, se font à la manière du rugby, à la main.

Le ballon utilisé est un ballon de football traditionnel enveloppé dans un harnais muni de quatre poignées, permettant aux cavaliers de le ramasser sans descendre de leur monture. Les matchs, très physiques, durent environ 25 minutes, réparties en deux mi-temps de 10 minutes. Comme le dit Monsieur Dupuis, c'est du « stop and go » permanent, exigeant autant des chevaux que des cavaliers.

Licencié au club de Vienne-en-Val, Monsieur Dupuis pratique le horse ball depuis de nombreuses années. Sa passion est devenue familiale : son fils et sa femme ont eux aussi été conquis par ce sport exigeant et spectaculaire.

Curieux de voir un match d'entraînement ? Le club de Vienne-en-Val ou la Fédération Française d'Équitation (FFE) à Lamotte-Beuvron vous ouvriront volontiers leurs portes.

Un grand merci à Monsieur Baptiste Dupuis pour cette immersion dans l'univers du horse ball !



### Corniche du réfectoire de l'école maternelle

La corniche est enfin remise en état.

La corniche du bâtiment de l'école maternelle donnait des signes de faiblesse et une petite partie s'en était même détachée, faisant craindre le pire...

Ce qui avait nécessité le déplacement de votre boîte aux lettres. Le dépôt des lettres pouvant être dangereux. Des « barrières antipanique » avaient été mises en place.

C'est aujourd'hui rentré dans l'ordre.



Un maçon a repris le profil de la corniche au moyen de plâtre et tout est sécurisé.

La boîte aux Lettres est désormais sur le petit tertre en herbe devant les fenêtres de la cantine scolaire et elle est "ramassée" tous les jours par notre postière.

Tout est en ordre et sécurisé.

### Hameau Marie-Louise



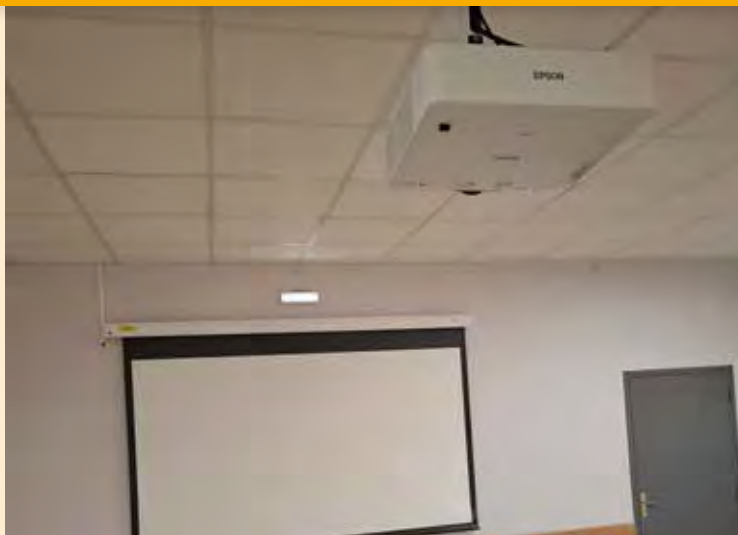
Nous vous avons informé d'un curage hydraulique du réseau d'eaux pluviales dans le lotissement du Hameau Marie-Louise et de la découverte d'une portion de canalisation cassée avec des risques d'effondrement de la chaussée.

La commune a fait établir divers devis par des entreprises de T.P. et l'entreprise EXEAU T.P. a réalisé les travaux de réfection de la conduite par insertion d'un tuyau de PVC de diamètre 300 rétablissant ainsi le bon écoulement des eaux de chaussée.

Les morceaux de conduite cassée ont été retirés à la main, mais, à terme, un curage sera sans doute nécessaire.

La chaussée a été reconstruite au moyen de matériaux compactés et de béton noir armé, sur 0,08 m d'épaisseur.

Vous pouvez circuler sereinement, aucun risque à prévoir.



### **Vidéoprojecteur à la salle polyvalente**

Vous connaissez bien notre salle polyvalente Pierre Meunier que beaucoup nous envient.

Nous venons de la doter d'un atout majeur, qui sera bien utile pour les mariages, baptêmes, soirées à thèmes, travail avec rétroprojection, un vidéoprojecteur de haute qualité.

Et pour qu'il ne dérange pas, posé sur une table avec les risques potentiels, nous l'avons mis au plafond !

Inaccessible ? Oui, bien entendu puisque si vous devez l'utiliser vous devrez demander les deux télécommandes ainsi que le câble pour raccordement de votre micro-ordi au boîtier de transfert (à gauche de l'écran). Écran de haute qualité, à déroulage et repli automatique, donc sans manipulation manuelle !

Il se trouve à plus de 30 cm plus haut que sur l'image, et s'intègre sans gêne ni risque de détérioration.

Un bel achat par la commune pour la projection de vos photos ou films lors des locations de la salle.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie pour une location de la salle polyvalente avec projection.

### **Éclairage route des Prés Mariés**

Nous vous l'avons annoncé dans le dernier bulletin communal, c'est aujourd'hui, chose faite !

L'éclairage public laissait à désirer pour les habitants, à la fois de la route de Vitry et de la Route des Prés Mariés lorsqu'ils souhaitaient rejoindre le village. Nous pensions notamment aux enfants scolarisés, qui, en hiver, devaient marcher dans le noir le plus complet, sans sécurité.

Conscients du problème, des devis avaient été établis et c'est finalement ISIELEC (Société de Saint Denis de l'Hotel) qui a été retenue pour l'exécution desdits travaux.

Des demandes de subventions avaient été sollicitées et obtenues auprès du Département du Loiret

Aujourd'hui, la sécurité est totalement assurée pour les piétons et notamment les enfants qui se rendent, aux aurores, en centre-ville prendre les bus scolaires.



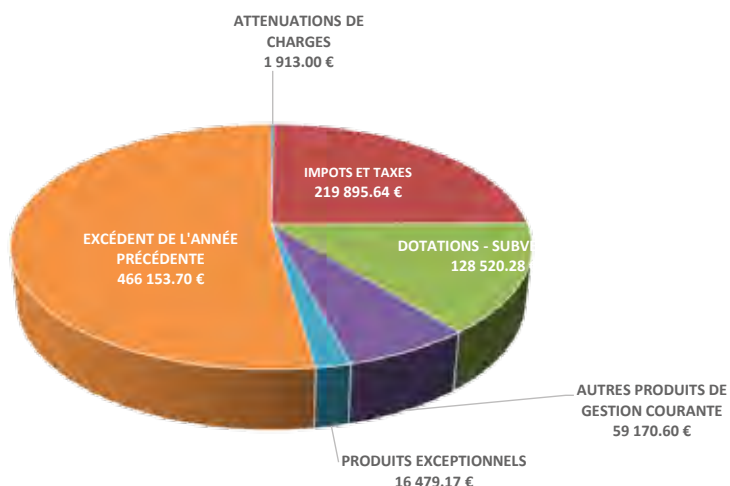
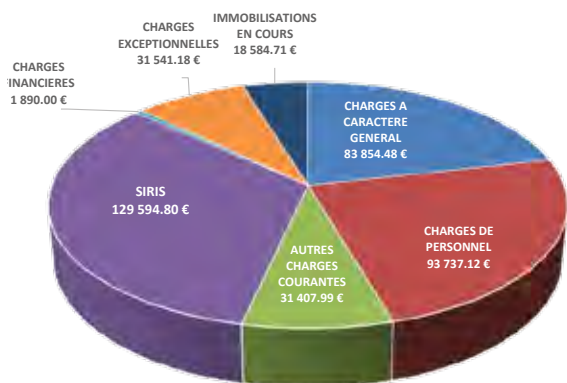
### **Illuminations 2025**



# Budget principal communal 2025

## Dépenses

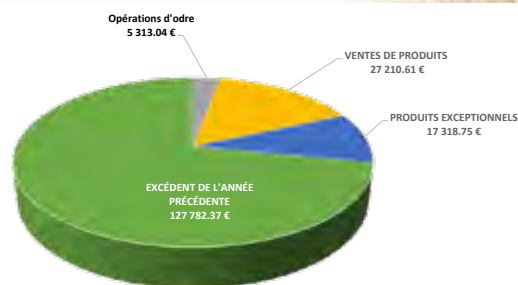
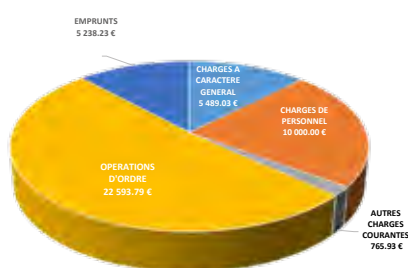
## Recettes



# Budget assainissement 2025

## Dépenses

## Recettes



## Tarifs municipaux 2026

### LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

DUREE	SULLYGEOIS	EXTERIEURS
Demi journée	95,00 €	140,00 €
Week-end	300,00 €	580,00 €
CAUTION LOCATION	600,00 €	
CAUTION MENAGE	120,00 €	

### CIMETIERE

DUREE	PRIX POUR 2 m²
30 ans	160,00 €
50 ans	260,00 €

### ASSAINISSEMENT géré par la mairie

PAC (Participation à l'assainissement collectif)	2 000,00 €
ABONNEMENT du 01/07/2024 au 30/06/2025	83,00 €
PRIX POUR 120 m3 (abonnement compris)	2,70€/m3

### EAU POTABLE géré par le SIAEP Ingrannes - Sully la Chapelle

ABONNEMENT du 01/07/2024 au 30/06/2025	31,50€
PRIX POUR 120 m3 (abonnement compris)	2,30€/m3

### TAUX COMMUNAUX 2026

HABITATION	12,36%
FONCIER BATI	19,25%
FONCIER NON BATI	41,18%

### TAXE D'AMENAGEMENT 2026

4,00%

### TARIFS SIRIS 2026

CANTINE	Occasionnel	5,50 €
	Mensuel	4,20 €
GARDERIE PERISCOLAIRE	3,52 € par séquence	



SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire  
Retrouvez-nous également sur   
www.sictom-chateauneuf.fr

# Le SICTOM vous informe



## NOUVEAU SERVICE depuis le 30 juin 2025

Le SICTOM propose plusieurs solutions pour vous accompagner dans le tri de vos emballages et papiers.

**Le BAC JAUNE** : les usagers dotés d'un bac d'ordures ménagères peuvent obtenir un bac jaune leur permettant de trier directement leurs emballages et papiers. Ce bac est à présenter à la collecte en porte-à-porte toutes les deux semaines, en alternance avec le bac d'ordures ménagères.

Les **POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES** : les usagers dotés d'un badge pour les ordures ménagères peuvent déposer leur emballages et papiers dans les abri-bacs. Ces points d'apports volontaires sont collectés régulièrement par notre prestataire.

Astuces : les emballages et papiers doivent être déposés en vracs, vidés et non imbriqués ! Les déchets ne doivent pas être déposés dans des sacs.



### Pour 2026

#### Forfait incluant :

- 17 levées bac ordures ménagères
- 26 levées bac jaune

Le bac jaune est déjà inclus dans la redevance !

N'hésitez pas à télécharger le calendrier de collecte de votre commune depuis notre site internet !



Vous n'avez pas encore de bac jaune ? Demandez-le directement par mail à [sictom@sictom-chateauneuf.fr](mailto:sictom@sictom-chateauneuf.fr).

## ENVIE DE PASSER AU PRÉLÈVEMENT EN SIX FOIS ?

Téléchargez le formulaire sur notre site internet depuis la rubrique « Payer ma redevance »

Renvoyez le formulaire signé par mail à [sictom@sictom-chateauneuf.fr](mailto:sictom@sictom-chateauneuf.fr) ou par courrier à :

SICTOM  
ZI St-Barthélémy - BP97  
45110 Châteauneuf-sur-Loire



Pensez à joindre votre RIB !

C'est...

- écologique
- pratique
- sécurisé

La facture numérique !

Et surtout accessible en quelques clics depuis votre espace personnel.

## Vous souhaitez changer le volume de votre bac d'ordures ménagères ou passer du bac au badge ?

Rien de plus simple !  
Téléchargez ou remplissez directement le formulaire « changement de dotation » depuis notre site internet.

## Votre composteur vous attend au SICTOM !

Réservez votre composteur en envoyant un mail à [animation@sictom-chateauneuf.fr](mailto:animation@sictom-chateauneuf.fr) ou en remplissant directement le formulaire en ligne depuis notre site internet.



## SIAEP Ingrannes - Sully-la-Chapelle

Syndicat Intercommunal d'adduction en eau potable.

Nous avons évoqué dans le précédent bulletin municipal d'un éventuel transfert de compétences de gestion eau/assainissement vers la Communauté de Communes des Loges, c'est maintenant officiel une loi a été votée en octobre 2024 et ce transfert n'est plus obligatoire. Il a été décidé que chaque commune conserverait ses compétences.

Le S.I.A.E.P. Ingrannes-Sully la Chapelle gère le service d'eau potable par un contrat de délégation de service

public avec la société SUEZ, en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1er juin 2013 pour une durée de 12 ans et prolongé par avenant en 2025.

Dans la perspective de l'échéance du contrat en cours, le syndicat s'est prononcé par délibération le 17 juin 2025 pour une nouvelle concession du service.

Après avoir engagé la procédure de publicité le 7 juillet 2025, un marché a été lancé et la date des candidatures et des offres fixées au 26 septembre 2025 à 12h00.

La société SUEZ a été retenue, et la date d'entrée en vigueur du nouveau contrat est le 1er juin 2026 pour une durée de 7 ans et 7 mois.

Le remplacement des canalisations d'eau potable par suite de l'étude du C.V.M.( chlorure vinyle monomère) a commencé. Un appel d'offre concernant la maîtrise d'œuvre a été lancé et la société INCA a été retenue. Il élaborera, dirigera et fera exécuter les travaux suivant leurs priorités sur les deux communes.

## La Forêt d'Orléans : risques d'incendie



Il est prévu à terme le Classement de la forêt d'Orléans comme massif à risque incendie.

Le Premier massif classé au titre de l'article L.132-1 du code forestier a été celui de la Sologne, le 06/02/2024.

### CONSEQUENCES du classement

- Mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)
- En cours, élaboration du plan départemental de protection des forêts contre les incendies.

### Objectifs du Débroussaillage

Réduire les quantités de combustible afin de :

- rompre la continuité verticale et horizontale
- diminuer l'intensité du feu

- ralentir, voire stopper la progression du feu

Il est rappelé que 80% des maisons débroussaillées ne subissent pas de dégâts en cas d'incendie.

Par ailleurs, 90% des maisons impactées par les incendies n'étaient pas ou mal débroussaillées.

Zones concernées : terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts des massifs classés pour le risque incendie.

### Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillage est effectué par le propriétaire des constructions, terrains ou installations.

Si les travaux de débroussaillage s'étendent sur les fonds voisins, vous devez demander et obtenir au préalable l'autorisation de votre voisin.

En cas de refus ou de non-réponse, l'obligation de débroussaillage sera mise à la charge de ce voisin.

### En cas de non-respect de ces obligations

Vous vous exposez à des sanctions administratives (50 €/m<sup>2</sup>) et à une contravention pouvant s'élever à 1 500 €. En cas de sinistre, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire d'un montant maximum de 5 000 €. Le maire de la commune assure le contrôle des OLD.

### Où débroussailler ?

Le débroussaillage est obligatoire :

- dans un rayon de 50 m autour des constructions ;
- sur une largeur de 2,50 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions ou ouvertes à la circulation motorisée.

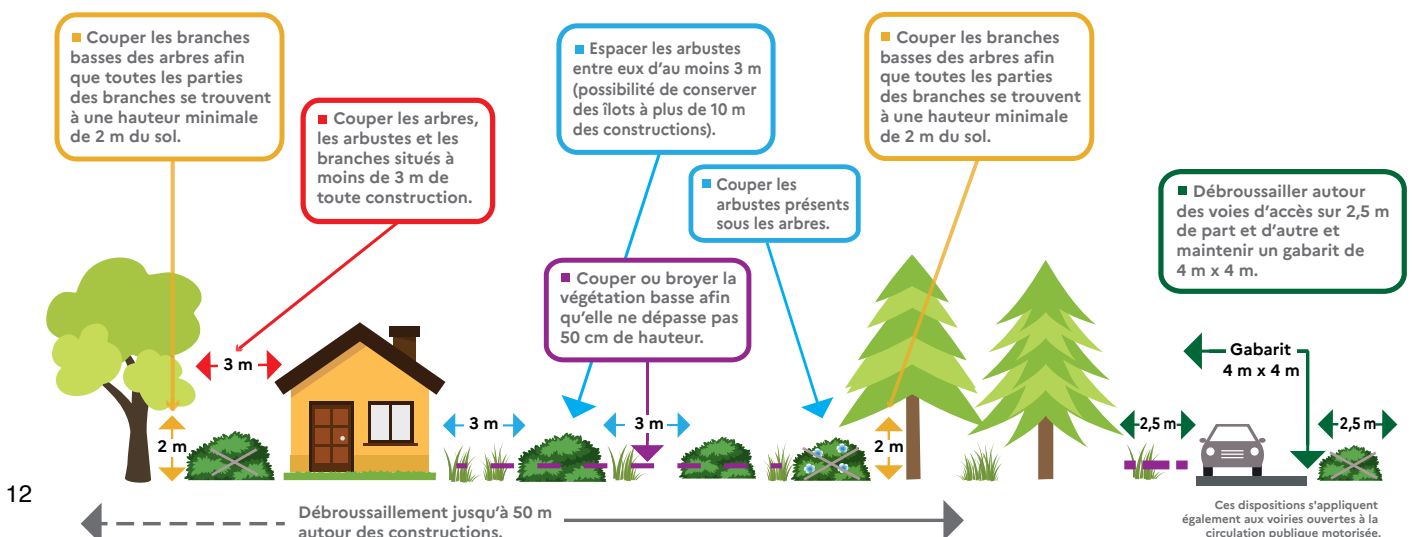


### Quand débroussailler ?

La coupe des arbres et arbustes est à réaliser de préférence entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 15 mars.

Le maintien de la végétation à une hauteur inférieure à 50 cm est à faire toute l'année, autant de fois que nécessaire.

### Comment débroussailler ?





SIBCCA

Syndicat Mixte  
Bionne  
Cens

## Le SIBCCA

Le Sibcca a lancé le 10 juillet 2025 une consultation des entreprises pour la réalisation de la restauration du cours d'eau du Cens sur la commune de Donnery, en amont immédiat de la RD 2060, sur un linéaire d'environ 530ml.

L'offre de l'entreprise Richard, d'Orléans, a été retenue pour un montant de 22 595€ HT

Groupe de travail « entretien »

Il est évoqué les possibilités de faire participer les riverains, avec la difficulté de définir les modalités de participation.

La suite du travail vise à prioriser les secteurs d'intervention, définir les modalités de mise en œuvre des opérations, préciser les modalités de prise en charge financière.

L'entretien des cours d'eau et des fossés

Selon le Code de l'environnement, l'entretien a pour objectif « de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de

permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, »

Cet entretien est une obligation qui consiste à procéder de manière périodique aux opérations suivantes :

- Contenir la végétation des rives
- Enlever les embâcles tels que les branches et troncs d'arbre
- Faucher et tailler éventuellement les végétaux se développant dans le lit du cours d'eau.
- Entretien un fossé c'est aussi assurer ou restaurer sa fonctionnalité hydraulique.



## Les infos du SICTOM

### SICTOM : Des services et actions pour les habitants de Sully-la-Chapelle

Le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire est un syndicat intercommunal qui regroupe 63 communes pour assurer la collecte et le traitement des déchets ménagers. Son objectif : offrir un service efficace et durable tout en sensibilisant les habitants aux bonnes pratiques environnementales.

En tant que commune membre, Sully-la-Chapelle bénéficie de ces services pour améliorer la qualité de vie et préserver l'environnement. Chaque geste compte : trier ses déchets, réduire ses emballages, composter...

#### Collecte et tri des déchets

- Ordures ménagères résiduelles : collecte en porte-à-porte ou en apport volontaire.
- Collecte sélective : papiers et emballages mélangés via les bacs jaunes (nouveau service déployé en 2025). Depuis le 1er juillet 2025, vous pouvez déposer vos déchets recyclables dans ces bacs.
- Verre : points d'apport volontaire accessibles à tous.

#### Déchetteries et équipements

Le SICTOM gère 10 déchetteries réparties sur le territoire pour accueillir vos déchets spécifiques. L'accès se fait avec un badge pour les apports volontaires.

#### Actions pour réduire les déchets

- Compostage individuel et partagé : kits et conseils disponibles.
- Broyage des déchets verts à domicile.
- Prêt de matériel pour le ramassage des déchets et éco-cups lors d'événements.
- Sensibilisation : animations et réunions publiques pour informer sur le tri et la réduction des déchets.

### Zoom sur la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

En novembre, le SICTOM a proposé des astuces quotidiennes pour adopter des habitudes plus sobres : vrac, réduction du plastique, recyclage du papier et du textile. Podcasts et ressources sont accessibles sur <https://www.sictom-chateauneuf.fr>, et le site à fait peau neuve !

#### Pour plus d'informations :

02 38 59 56 63

<https://www.sictom-chateauneuf.fr>

**Ecologique, pratique et sécurisée, passez à la facture numérique en quelques clics seulement !**

Depuis votre compte personnel

8 mai



L'harmonie «la Cigale» de Vitry-aux-Loges, présente à toutes nos cérémonies



11 novembre





# 13 et 14 Juillet

## La fête nationale

a été célébrée de belles manières avec de nombreuses animations au programme dès le 13 juillet au soir: retraite aux flambeaux suivi d'un magnifique feu d'artifice tiré depuis le lotissement des Noues à la nuit tombée suivi d'un bal animé à la salle des fêtes Pierre Meunier.

Les festivités se sont poursuivies le 14 avec une cérémonie devant le monument accompagné de l'harmonie et de la municipalité. Pot de l'amitié suivi d'un repas, convivialité à l'honneur.

De belles animations l'après-midi auxquelles, les Sullygeois et Sullygeoises ont une nouvelle fois répondu en nombre.

Un grand merci à tous les bénévoles et la municipalité qui se sont investis au service de la réussite pour ces deux belles journées.





Cette année a une nouvelle fois été rythmée par de nombreux moments de partage et de convivialité qui ont fait vivre notre commune.

Nous avons commencé par la Fête des voisins, qui a permis à chacun de se retrouver autour d'un moment chaleureux.

La Guinguette a ensuite apporté son ambiance festive et musicale, réunissant petits et grands dans une atmosphère estivale, un vrai succès.

Cette année notre vide grenier a joué la carte spéciale pluie mais le comité ne se laisse pas mouiller. Nous serons de retour l'an prochain avec la même énergie et on l'espère avec un soleil qui aura enfin retrouvé le chemin du village.

En octobre, notre commune s'est mobilisée pour une noble cause à travers octobre Rose, témoignant de l'engagement de chacun dans la lutte contre le cancer du sein. Nous avons récolté 265.60€.

Pour conclure cette année nous avons organisé une soirée sur le thème 100% hits, ou bonne humeur, musique et ambiance chaleureuse ont enchanté tous les participants.

Ces rendez-vous, qu'ils soient festifs ou solidaires, n'auraient pas pu exister sans l'investissement précieux des bénévoles et du soutien de la Mairie.

Nous vous donnons rendez-vous dès l'an prochain pour de nouvelles animations, afin de continuer à faire vivre notre commune.

### Fête des voisins



### Fête de la musique



### Vide Grenier



### Soirée dansante



### Octobre rose



## Association « tennis club et gymnastique volontaire »

### saïson 2024-2025

Un grand salut sportif à toutes et à tous.

Pour la section « Gymnastique volontaire », nous retrouvons un effectif soutenu avec des adhérentes venant autant de notre village que du territoire proche. Le groupe, entraîné par le professionnalisme de l'animatrice, est donc reparti avec bonne humeur et dynamisme pour des séances dans la salle municipale « Pierre MEUNIER » !

Pour la section « Tennis », la fréquentation du court en extérieur a logiquement été impactée par les évolutions du climat, pluviométrie, vents violents et grosses chaleurs, nécessitant un entretien régulier de l'agent communal. Malgré cela, nous avons un effectif en augmentation, composé d'adhérents réguliers, de nouveaux habitants de la commune et de visiteurs extérieurs. Tous sont prêts à taper dans la petite balle jaune !

La mise à sa disposition par la mairie du court bénéficie d'un service de réservation en ligne donnant accès à un calendrier commun pour les adhérents et les visiteurs via le site : « 7smash.fr/7S/sully-la-chapelle-tennis-libre » ou via le QR-code .

Les membres du bureau remercient les partenaires qui nous soutiennent financièrement malgré les contraintes budgétaires : la mairie de Sully-la-Chapelle ainsi que le Conseil Départemental du Loiret. Nous continuons ainsi à mettre en œuvre la politique de « Sport-Santé » et à garder un lien social si important pour tous, surtout en territoire rural. Notre petite association vous attend pour des activités toniques et pleines de bonne humeur !

N'hésitez pas à contacter les membres du bureau sur la messagerie :

tennisgv-sullylachapelle@outlook.fr



## Bibliothèque Communale

23 Route de Fay - 45450 Sully la Chapelle.

Les matinées "BIBLIOTHÈQUE" à Sully la Chapelle ont repris.

N'hésitez pas à venir choisir un bon bouquin, en changer, vous renseigner sur les nouvelles parutions, les nouveautés.

Vous ne savez pas si celui-ci ou celui-là va vous plaire, les animateurs sont là pour vous guider, vous conseiller en fonction de vos goûts, vos souhaits et attentes. Leurs conseils sont toujours très appréciés de tous.

### ET SI L'ON RETOURNAIT A LA BIBLIOTHEQUE ?

Un projet de construction d'une bibliothèque indépendante avait été annoncée dans le dernier bulletin du Bon Cens, bibliothèque qui aurait dû servir à l'ensemble de la population mais aussi aux enfants de l'école maternelle, aux réunions pour les associations et pour les activités communales hors-mairie. Ce projet, au vu des restrictions budgétaires, est malheureusement reporté mais ce n'est que partie remise !

Nous accueillons donc à nouveau les lecteurs dans la salle du conseil de la mairie tous les samedis de 10 h 30 à 12 h00, depuis le mois de septembre 2025.

La bibliothèque s'est enrichie d'un nouveau fonds déposé par la médiathèque

des enfants sont les bienvenus et ont aussi leur gamme de littérature. Pour les plus petits des albums dessinés sans écriture ou presque, Mangas, bande dessinée, comiques ou d'aventures, en passant par les guides de bricolage (bricolage accompagné, bien entendu !), jusqu'au passage aux "vrais" livres, romans, aventures, politiques, biographiques.

**Tous les genres sont présents.**

départementale du Loiret et peut accueillir aussi bien les petits avec des documentaires, des albums jeunesse, que les adolescents avec des mangas, des bandes dessinées et des adultes, bien sûr, avec des romans, des fictions, des policiers ou des biographies.

Nous disposons également de quelques ouvrages en gros caractères.

Un concours de dessin a été organisé le 29 octobre dernier autour du thème de la forêt et d'Halloween ... Monstres, fantômes, sorcières et vampires étaient les bienvenus à la bibliothèque et un cadeau a été offert par la commune à tous les participants pour conjurer les mauvais sorts !

D'autres animations seront proposées à chaque vacances scolaires et annoncées sur PanneauPocket.

Quoi de mieux que d'y passer vous faire votre propre opinion.

D'autres animations seront proposées à chaque vacance scolaire et annoncées au fil de l'eau sur PanneauPocket : autour de mardi gras, de Pâques, de la fête de la musique

Samedi matin à partir de 10 h 30 à 12h.

Convivialité garantie.

En concertations avec les enseignantes, des lectures autour du conte sont également programmées avec les classes de l'école maternelle de Sully-la-Chapelle.

N'hésitez pas à venir accompagnés de vos enfants, petits-enfants ... il y a toujours un atelier dessin en cours !

« Les oiseaux ont des ailes, les enfants ont des livres » (Alain Serre)



### Les écoles du RPI

Cette année, les élèves du RPI et leurs maîtresses se lancent dans un nouveau projet fédérateur : « L'appel de la forêt ».

En plus de nous initier à faire l'« école dehors » dans la forêt environnante, nous allons également mener un projet artistique en collaboration avec une artiste plasticienne locale, Mme Caroline Delbaere. Nous souhaitons redonner des couleurs à nos préaux respectifs par le biais d'une production plastique collaborative sur le thème de l'environnement et de la préservation de notre forêt. Nous vous donnons RDV les vendredis 12 et 19 juin pour le vernissage des fresques.

D'autres actions pédagogiques et moments de partage nous attendent avec notamment l'organisation de journées festives entre élèves et la représentation de la chorale des écoles vendredi 29 mai à l'église d'Ingrannes.

### Marelle

une nouvelle marelle a été créée par notre agent communal, Sylvain, à l'école maternelle



### Spectacle de marionnettes

La mairie a offert aux enfants un spectacle de marionnettes en musique présenté par une accordéoniste



### Fête de Noël

L'école a organisé la fête de Noël à la salle polyvalente Pierre Meunier. Un film a été projeté durant l'après-midi et le père Noël est arrivé pour le goûter.



### Classe de mer



Notre séjour à Pénestin se passe bien. Les activités proposées enchantent les enfants. Le centre des OUI et ses animateurs sont au top !

Nous remercions la collectivité d'avoir contribué à la réalisation de ce séjour de découvertes.

## Les représentants des parents d'élèves



Les représentants des parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans la vie de notre école. Ils sont le lien entre les familles et l'équipe éducative (enseignants, direction, personnel communal). Leur mission principale est de faire entendre la voix des parents et de participer activement à la vie scolaire.

### Notre rôle

- Relayer les questions, idées ou préoccupations des familles auprès de l'école.
- Participer aux conseils d'école, où sont discutés la vie de l'établissement, les projets pédagogiques, les activités, la sécurité, la cantine...
- Contribuer à améliorer le quotidien des enfants en proposant ou en soutenant des initiatives (fêtes, sorties, événements solidaires...).

### Comment nous contacter ?

Les représentants sont à votre écoute tout au long de l'année.

- Vous pouvez nous joindre :
  - par mail : [rpe.ingrannes.sully@gmail.com](mailto:rpe.ingrannes.sully@gmail.com)
  - ou directement à la sortie de l'école — Nous serons ravis d'échanger avec vous !

### Envie de participer ?

Vous avez une idée d'activité, de sortie, ou souhaitez donner un coup de main pour un projet ?

Les parents motivés et pleins d'idées sont toujours les bienvenus ! Rejoindre ou simplement aider les représentants, c'est contribuer à faire vivre notre école et à renforcer le lien entre les familles.

### Liste des RPE pour l'année scolaire 2025-2026

- Marie Dorso, maman de Louis en CE1 et Léonie en GS
- Savannah FINET, maman de Julia en CE2 et Éléonore en MS
- Mélanie Terrones, maman de César en CE2
- Betty BLOT, maman de Morgan en CE2
- Célie Pery, maman de Yanna en MS
- Myriam Baali, maman de Sayan en CE2 et Louna en CP
- Maudé Lethrosne, maman d'Armand en CE2 et d'Arold en MS
- Natacha Feybesse, maman de Thomas en CE2 et Robin en PS
- Stéphanie Capelle, maman de Lise en MS
- Adéline Letellier, maman de Mia en PS et Victoire en CE1

## Un fantôme de la chasse au vol



Le passé est parfois malicieux, et j'aime bien quand parfois il entrouvre le couvercle des anciens sarcophages pour nous délivrer un message des temps anciens.

Un beau matin d'automne, il y a quelques années, j'étais parti chercher des champignons en forêt, très exactement entre la Cour-Dieu et la maison forestière du Haut des Bruyères sur la commune d'Ingrannes. La nature se montrait généreuse, et j'avais déjà une grosse poignée de pieds de mouton, quelques jolis cèpes fermes et bombés comme des bouchons de champagne, et même 3 belles oronges un peu tardives qui allaient m'assurer l'omelette du soir. Je m'approchai du « chablis » d'un bel alisier flamboyant déraciné par le vent, et immédiatement mon œil fut attiré par un minuscule objet qui brillait entre les racines. 3 cm de hauteur, une forme de petit écusson, des restes de couleur, mon cœur se mit immédiatement à battre plus fort car je venais de reconnaître une vervelle. (photo 1) Une vervelle ? Au Moyen-Age, ces petits objets métalliques étaient attachés aux pattes des oiseaux de fauconnerie, et portaient souvent les armoiries de leur

propriétaires. Rentré à la maison, un nettoyage minutieux me révéla effectivement les restes d'un petit blason et des armoiries. L'étude ardue des blasons est nommée l'héraldique, et j'avais par chance dans mes contacts une personne férue dans cette discipline. Je pris de bonnes photos, des mesures, le poids, et sans grand espoir j'envoyai le tout à cette personne perdue de vue depuis longtemps. Miracle, le lendemain matin une réponse favorable s'affichait sur mon ordinateur, Incroyable, le blason était identifié !!!

Il s'agit du blason de la famille Le Bouteiller, et plus probablement de celui d'Anseau le Bouteiller de Senlis (14ème siècle). La comparaison entre ma trouvaille et le blason des Le Bouteiller est sans ambiguïté (photo 2) ; l'objet a souffert, certes, perdu sa dorure sur les champs 1 et 4, mais c'est bien cela ! En héraldique, il serait dit que la trouvaille porte en chef le lambel à 4 pendants azur (bleu) de forme rectangulaire. L'émail de gueules (couleur rouge) des cantons senestre du chef et dextre de la pointe est bien conservé contrairement aux deux autres cantons où l'émail d'or a disparu.



Ouf, c'est compliqué l'héraldique ! Mais des recherches approfondies dans les archives confirment la présence de cette famille et de chasses au vol autour de la Cour-Dieu à cette période. Le mystère est résolu, un fantôme de la chasse au vol du Moyen-Age m'a bien accompagné dans ma quête de champignons ; merci à lui.

Dufour. Y

Le seigneur de Saint-Marie nous dit qu'Anseau Le Bouteiller-de-Senlis, sire de Luzarche (95), seigneur d'Orville, seigneur tranchant de Philippe-le-Valois en 1342, lequel donna en mariage à Geoffroy Cocatrix et Guillaume chantre de Milly de 540 livres à Paris le dimanche 27 octobre 1303, son sel est écartelé avec un lambel de 4 pendants, (La Chesnay) ».

## L'école publique à Sully-la-Chapelle (2ème partie)

En 1882, mise en place d'une caisse des écoles (article 17 de la loi du 28 mars) qui doit faciliter la fréquentation des classes par des récompenses (livres, livret caisse d'épargne) et le secours aux élèves indigents (livres, fournitures scolaires, vêtements, chaussures)

En 1887, la transformation de l'école maternelle en école enfantine est rejetée, car les écoles maternelles admettant les enfants des deux sexes depuis deux ans jusqu'à six ans tandis que ces enfants ne seraient admissibles aux classes enfantines qu'à quatre ans révolus ne permettraient pas aux mères de familles d'accroître par leur travail les ressources insuffisantes dont elles peuvent disposer. De plus l'instruction obligatoire ne permet plus aux enfants de 11, 12 ans de suppléer à la surveillance de leur mère.

En 1890 la circulaire du 16 novembre 1887 qui autorise d'abaisser l'âge d'admission sur simple avis du Conseil départemental permet de transformer l'école maternelle en classe enfantine, la directrice demeurant en fonction.

En 1897 lors de sa visite aux écoles M. l'Inspecteur a constaté que la bibliothèque ne comptait que 77 volumes dont un certain nombre étaient trop sérieux ou pas assez intéressants pour être lus. Achat de tissus pour l'enseignement de la couture.

En 1900 le rapport de l'Inspecteur détaille les améliorations qu'il faudrait apporter à l'école des garçons : établissement d'une cour dans le jardin actuel pour éviter que les garçons s'ébattent sur la place du bourg, ouverture d'un préau sur cette cour, construction de cabinets d'aisance avec urinoirs. Remplacement du mobilier par des tables-bancs à deux places et à dossiers.

En 1901 la congrégation des sœurs de St Aignan demande le maintien de leur établissement en vertu des articles 13 & 17 de la loi du 1er juillet.

En 1902 pour être en conformité avec la loi du 30 mars spécifiant que l'enseignant doit être un laïc, les Sœurs de St Aignan sont remplacées par une institutrice à l'école des filles. La municipalité remercie vivement les sœurs pour les services rendus pendant presque un demi-siècle.

La laïcisation de l'école des filles et de l'école maternelle entraînant la suppression de l'école enfantine une demande signée par 103 pères & mères a été présentée rappelant que l'école enfantine permet aux mères de vaquer librement à leurs travaux rappelant que sa suppression serait pour elles un véritable désastre.

Il est proposé de confier la garderie aux sœurs de Aignan, mais au mois de novembre le conseil municipal émet pour la seconde fois, et sans aucune restriction un avis défavorable

POSTY

## Le vol d'escargots au presbytère

L'angélus venait de sonner, midi tapante, les déversoirs du Cens étaient ouverts formant des trous d'eau.

Que la pêche était plutôt bonne !

Deux brochetons couchés sur le banc de sable, prêts à remonter la berge, m'attendaient.

Tout à coup, je tombe nez à nez avec M. BREGENT, adjoint au maire à Sully la Chapelle qui m'interpelle : « Qu'est-ce que tu fabriques ici avec cet arc ? »

Hébété, les 2 pieds dans l'eau, je bredouillais : « Marc, mon frère me l'a ramené d'Amazonie. Je fais juste un essai... »

« Et il fait quoi ton frère ? me demande-t-il Il est dans la royale sur la Jeanne d'Arc... » répondis-je penaud

Là, j'avais touché la corde sensible de l'ancien combattant. Adouci il me lança : « Sors de là ! Fini le braconnage ! Je vais en parler à Michel, le garde champêtre ».

Cette menace ne m'a pas bien effrayé

car il faut savoir que ce dernier était mon copain et me faisait griller des châtaignes...

Je me suis éloigné... juste quelques mètres... jusqu'à ne plus le voir.

J'ai été récupéré mes prises et on les a fait cuire, on les a mangés et elles étaient meilleures que d'habitude.

C'était la fin de journée, je jouais au foot avec mes cousins sur la place de l'église lorsque le ballon est passé par-dessus le mur du presbytère.

Ni une ni deux, je me précipite pour aller le chercher en escaladant le mur.

A ma grande surprise, je tombais sur un escargot, puis deux, puis trois, puis des dizaines... Ils étaient gros et appétissants.

Sans réfléchir, je me précipitais chez moi pour aller chercher une bourriche.

Mes cousins, interloqués, se demandaient ce que j'allais faire avec ça.

Déjà l'eau à la bouche, je repasse le mur et je fis une razzia.

En faisant le dernier tour, je me suis aperçu que de petites pancartes indiquaient « Attention passage d'escargots, Attention escargot fragile, Faites attention aux escargots ».

Il était trop tard pour les remettre, et j'aimais trop les escargots...

Ces pauvres petits protégés finirent cuits et mangés.

GILLES



## DÈS NOUVEAUTÉS À LA BOUTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME :

♥ Craquez pour nos souvenirs et saveurs locales = le meilleur d'ici ♥

L'Office de Tourisme Intercommunal a enrichi sa boutique et vous propose désormais une collection de souvenirs modernes et colorés, sans oublier les incontournables produits du terroir. Laissez-vous séduire par nos nouveautés !

Mugs, cartes postales, magnets, porte-clés, affiches ou encore le célèbre stylo Bic 4 couleurs... autant d'objets illustrés aux couleurs du territoire avec des visuels inédits, créés spécialement pour notre boutique, qui vous permettront de repartir avec un petit clin d'œil local.

Et pour les gourmets, notre sélection de produits du terroir saura éveiller les papilles : terrines de poissons de Loire, miels savoureux, confitures maison, bonbons, vinaigres délicats, jus de fruits et pétillants artisanaux... Autant d'occasions de se faire plaisir ou d'offrir un cadeau authentique.



## SORTEZ, C'EST L'ÉTÉ !

☆ Une première immersion musicale en forêt d'Orléans qui a enchanté le public ! ☆

En partenariat avec l'Office National des Forêts, l'Office de Tourisme Intercommunal a proposé un moment unique à l'étang de la Vallée à Combreaux, le dimanche 8 juin.



**Une immersion musicale des Loges** dans le cadre du programme **Sortez, c'est l'été !**

Au programme : une balade guidée sur le sentier des Carnutes pour découvrir la richesse du milieu forestier (58 personnes), suivie d'un concert en pleine nature dans une clairière, interprété par la violoncelliste **Juliana Laska**, artiste de renommée internationale (116 personnes).

Un rendez-vous magique, au cœur de la forêt !

## L'OFFICE DE TOURISME INTERCO, TOUTE L'ANNÉE À VOS CÔTÉS :

Pour mieux faire connaître notre destination et valoriser notre territoire, notre communication se décline toute l'année pour s'adapter à toutes les clientèles et soutenir nos prestataires.

→ Campagne mutualisée d'affichage dans le métro parisien du 31 mars au 7 avril : « *L'expérience nature au cœur de la forêt d'Orléans* ».

→ Stand pour le lancement de la saison touristique et inauguration de la véloroute du canal d'Orléans le 23 mai à Fay-aux-Loges.

→ Stand à « Escalade en fête » le 24 mai à Vitry-aux-Loges.



→ Stands de l'OTI pour la semaine fédérale internationale de cyclotourisme du 3 au 10 août, avec 8000 cyclotouristes accueillis :

dimanche 3 août - mardi 5 août à Vienne-en-Val - mercredi 6 août à Châteauneuf et samedi 9 août à Donnery.

→ Stand pour « Sigloy fête les Passeurs de Loire » le 13 septembre avec 100 personnes accueillies sur

place.

→ Des Accueils Hors les Murs tout l'été dans les campings et aires de camping-cars, place du Port à Châteauneuf et étang de la Vallée à Combreaux : notre but, aller à la rencontre des touristes pour les renseigner au mieux.

→ 13 vidéos sur les réseaux sociaux pour présenter nos différents prestataires : 144.000 vues !

🏆 Le top 3 : monastère Notre-Dame de Bouzy, les Passeurs de Loire et la ferme de la Mestinière à Sigloy.

♥ Et quand nous ne sommes pas dehors à promouvoir notre territoire, c'est avec le même enthousiasme que nous vous recevons à Châteauneuf ou à Jargeau pour répondre à toutes vos questions ♥

## UN NOUVEAU SOURIRE À L'OFFICE : BIENVENUE À CÉCILE !



L'équipe de l'Office de Tourisme est heureuse d'accueillir Cécile, qui a rejoint cet été notre personnel de manière permanente. Vous la retrouverez au quotidien pour vous renseigner, vous conseiller et vous accompagner dans vos découvertes du territoire.

Cécile succède à Chantal, qui part vers une nouvelle aventure : la retraite !

**Pour connaître toutes les sorties, fêtes et manifestations, abonnez-vous à l'OTInfos :** notre bulletin mensuel des manifestations du territoire. Contactez-nous à l'Office de Tourisme ou venez nous voir directement.

Office de Tourisme Intercommunal Val de LOIRE & FORÊT d'Orléans

[www.valdeloire-foretdorleans.com](http://www.valdeloire-foretdorleans.com) - [tourisme@cc-loges.fr](mailto:tourisme@cc-loges.fr)

OT Châteauneuf-sur-Loire Tél. 02 38 58 44 79 - OT Jargeau Tél. 02 38 59 83 42

## Guide pratique de l'urbanisme :

Avez vous des travaux de prévu ?

Venez le chercher en mairie !



## Recette salée



**Bœuf Bourguignon traditionnel**

### Ingrédients :

#### Pour 6 personnes

1,2 kg de bœuf à braiser (paleron, macreuse ou gîte)  
 150 g de lardons fumés  
 4 carottes  
 3 gros oignons  
 3 gousses d'ail  
 250 g de champignons de Paris  
 75 cl de vin rouge de Bourgogne de qualité  
 40 cl de bouillon de bœuf  
 2 cuillères à soupe de farine  
 30 g de beurre + 2 cuillères à soupe d'huile  
 1 bouquet garni (thym, laurier, persil)  
 Sel et poivre  
 Option : 1 carré de chocolat noir ou 1 cuillère de gelée de groseille

1. Marinade (12 à 24 h) : Coupez la viande en cubes. Mélangez-la avec les carottes en rondelles, les oignons en quartiers, l'ail écrasé, le bouquet garni et le vin rouge. Laissez mariner au frais.
2. Égouttez la viande, épongez-la. Filtrez la marinade.
3. Dans une cocotte, faites revenir les lardons, puis les morceaux de bœuf jusqu'à coloration.
4. Préparez un roux avec beurre et farine, incorporez-le à la viande pour une sauce lisse.
5. Ajoutez les légumes de la marinade, puis le vin filtré et le bouillon. Salez, poivrez.
6. Cuisson : Laissez mijoter à feu doux 3 heures ou au four à 150 °C pour une cuisson homogène.
7. 30 min avant la fin, ajoutez les champignons et les petits oignons glacés.
8. En fin de cuisson, ajoutez le carré de chocolat ou la gelée pour arrondir la sauce.
9. Servez avec pommes de terre vapeur ou tagliatelles. Préparer la veille pour encore plus de saveurs.

### Astuces et Conseils

- Choisir des morceaux riches en collagène pour une viande fondante.
- Bien tamponner la viande après la marinade pour une belle coloration.
- Utiliser un vin de qualité pour une sauce riche.
- Préparer la veille et réchauffer doucement le lendemain pour plus de saveurs.

## Recette sucrée



**Tarte aux raisins «la merveilleuse»**

### Pour cette tarte il faut,

aimer le raisin ; et 800gr de gros raisin blanc italien sans pépins de préférence.

Une pâte brisée ou sablée selon le goût. Pour une tourtière d'un diamètre de 30cm

### Pour le fond de tarte

2 œufs entiers  
 15cl de crème liquide 30%de mg  
 2 cuillères à soupe de poudre d'amande  
 1 sachet de sucre vanillé

1. Préchauffer la pâte juste qu'elle soit légèrement dorée (ther à 185)
2. La sortir et installer les raisins
3. Verser la préparation de fond de tarte
4. Remettre au four env 20mn ( ther à 185 )
5. Sortez-la, Et régaliez-vous.

